

## Contribution

# Conseil fédéral, rallumons les débats

(cf. titre de l'ouvrage de Ph. Meirieu, éducation : rallumons les Lumières)

dédicace : à nos anciens conseiller·e·s fédérales·aux et à Philippe Meirieu, plus particulièrement  
Nathalie Bénard

Texte non soumis au vote

### *Résumé*

Cette contribution conforte des pratiques internes régulières et tend à assurer la place des échanges entre les instances, après la mise en œuvre des nouveaux statuts et d'un nouveau règlement intérieur. Des relations équilibrées, notamment avec le conseil fédéral, "instance délibérative nationale", garantissent les rôles et la portée des voix des adhérents de notre mouvement. Ces échanges sont un enjeu démocratique de premier plan, pour des débats sereins et constructifs, et pour développer l'espace de l'écologie politique, avec les Écologistes.

### *Citations et repères*

- GORZ  
"Il ne peut y avoir d'écologie politique sans un projet de société, avec d'autres rapports au travail, d'autres façons de vivre... Écologie politique qui se doit d'être démocratique." A. Gorz
- LATOUR  
"Les questions écologiques ne peuvent se passer de débats démocratiques, afin de contrer l'idée reçue qu'"on n'y arrivera pas" sans autoritarisme, car les mesures écologiques sont des mesures techniques, que les "sachants" doivent imposer." Bruno Latour, cités par Catherine Larrère (Alteréco 414 - 2021)
- P. SIMON NAHUM  
"La démocratie s'appuie sur trois niveaux rarement alignés : un régime politique et son mode de sociabilité [statuts et RI], une vision du monde et un récit historique..."  
(d'après Perrine Simon-Nahum, in Cahiers français - 439 - 2024)
- Alain LIPIETZ  
Les valeurs portées par l'écologie politique sont le produit, toujours provisoire, d'un débat, où les points de vue divergent et ne peuvent au mieux être régulés, c'est-à-dire maintenus dans une unité à peu près stabilisée, que par l'activité politique. dont la forme la plus écologiste est la démocratie. A. Lipietz, Qu'est-ce que l'écologie politique ? La Découverte, 1999
- PRADES  
"L'essence même de la coopération sous-tend la revendication de la différence, de l'hétérogénéité du groupe, de la différenciation des espaces, de la singularité des expériences et de l'identité revendiquée."  
Prades (L'Utopie réaliste, L'Harmattan, 2012)

- **COLLECTIF**

Qu'est-ce que l'écologie politique ? Une philosophie de réconciliation et de respect de l'environnement et des êtres humains. La volonté de replacer au centre des valeurs démocratiques la solidarité plutôt que l'individualisme, la coopération plutôt que la compétition, le temps long plutôt que les décisions à courte vue, l'intérêt général plutôt que la somme des intérêts particuliers. .../...  
Une autre manière d'habiter le monde. Une autre vision du collectif avec le bien-vivre comme horizon, la confiance et la bienveillance...  
Bien Vivre, EELV - Les Petits Matins, 2017

**LETTRE AU BUREAU DU CF (24 avril 2024)**

- Les conseiller·e·s fédérales·aux souhaitent vivement que le bureau du conseil fédéral défende réellement l'expression de ses membres comme étant le cœur de la démocratie de notre mouvement et donc le creuset vivant de l'élaboration des décisions politiques, sans modération abusive des expressions orales ou écrites qui pourraient déplaire. Croyez en notre volonté de maintenir collectivement notre mouvement à la hauteur des enjeux de la période que nous traversons.  
Les conseiller·e·s fédérales·aux souhaitent retrouver le sens de leurs missions, approuver ou discuter les textes déposés, qui créent les fondations, les consolident, les rénovent. Argumenter et débattre et non seulement valider en un vote compact les positions consensuelles sur des principes et des valeurs que nous partageons toutes et tous.  
Leurs engagements sont portés par des adhérents qui par centaines, par milliers, nous ont accordé leur confiance. Nous leur devons une action sincère et cohérente, nous leur devons des échanges complémentaires et constructifs. Face aux nouveaux statuts et à un nouveau R.I. nous cherchons à préciser comment les voix que nous représentons peuvent être entendues et comment les instances qui entrent dans l'organisation de notre mouvement peuvent et doivent se présenter à nous.  
Toutes et tous les adhérent·e·s ont besoin de la clarté de ces nouvelles [structures/instances] et des relations qui en seront les réseaux, les voies, les passerelles. Le rassemblement des adhérents, militants, sympathisants, soutiens, vient appuyer un mouvement politique qui ne peut donc faire l'impasse sur sa propre constitution et la nécessité qui lui incombe de dynamiser en retour cet archipel. L'enjeu démocratique est primordial au regard de la place que le mouvement peut et souhaite occuper dans l'espace national. De plus, l'esprit coopératif, rappelé plus haut, contribue à enrichir les valeurs de l'écologie politique dont elles sont, réciproquement, les étendards.  
Les données comptables (hors lignes comptables affectées) font état de dépenses minimales pour le fonctionnement du Conseil Fédéral, elles correspondent à moins de 0,1 % du budget total. Cette attribution n'est pas réellement satisfaisante, pas plus que le temps salarié accordé lors des réunions "en présentiel". Des moyens complémentaires de travail pourraient contribuer à moins de pression et aussi à une meilleure coordination entre les conseillers fédéraux, comme avec les autres instances du mouvement.  
Le conseil fédéral reste l'instance collective la plus représentative des voix des adhérents et donc des militants qui doivent pouvoir compter sur lui pour construire, faire évoluer, dynamiser notre mouvement. Rappelons que le budget alloué au fonctionnement du CF pour 2024 (4 000 €) n'a été utilisé au 30/09 que pour 1 200 euros [de mémoire]. Il pouvait être nécessaire d'accorder du temps salarié, des moyens :
  - construction d'un espace forum dédié, sur lequel retrouver les motions en cours de rédaction, les suggestions et questions aux autres instances, etc.

- pouvons-nous entendre que les orientations apportées par les nouveaux statuts conduiraient vers un fonctionnement entrepreneurial ? Comité d'experts sous quelque forme qu'il soit, sous quelque dénomination qu'on lui attribue : groupe projet, pôle élu·e·s, bureau politique, conseil politique, serait suffisamment éloigné de la représentation collective, le Conseil Fédéral en particulier, que nous aurions peu d'influence, nous, militant·e·s, adhérent·e·s, représentant·e·s, pour saisir des orientations nouvelles, voire inattendues, ni même en débattre.
- Le conseil fédéral doit renforcer la place des débats dans le mouvement, dans les groupes locaux, au niveau des coordinations départementales, au niveau des conseils politiques régionaux, comme au niveau du Conseil Fédéral.
- Il doit s'attacher à nouveau à l'instauration d'un espace de dialogue ouvrant le Conseil Fédéral au groupe projet, au conseil politique, au bureau politique, au pôle élu·e·s, à l'Académie.
- Nous attendons que le conseil fédéral reçoive les moyens de travailler en sérénité et ainsi :
  - que les ateliers soient appelés au moins 72 heures à l'avance,
  - que les amendements soient admis jusqu'au dernier atelier, et qu'ils puissent être déposés et discutés au cours des assemblées dans le respect de la lettre et de l'esprit...
  - que des moyens corrects soient alloués au fonctionnement du Conseil Fédéral (temps salarié dédié, y compris en présentiel en volume suffisant), pour une meilleure communication des Ordres du Jour (liste des motions déposées et surtout en cours de rédaction et de dépôt...),
  - que des temps de débats soient accordés lors des situations exceptionnelles (crise du Moyen-Orient, attentats, réforme des retraites, etc.) et lors des rencontres régulières avec nos représentant·e·s parlementaires,
  - que le Conseil Fédéral soit informé des avancées des travaux des commissions, des groupes de travail s'il en est formés, et de leurs objectifs et moyens attribués,
  - que des retours consolidés soient apportés au Conseil Fédéral sur les travaux menés au niveau national : ainsi une communication intégrale du bilan des E.G.E. (format complet avec tableaux des réponses recueillies...)

### **Textes internes de référence**

#### **Motion C. Hervieu, non soumise au vote, CF 231014**

<https://cf.eelv.fr/cf-2023-10-1415-contrib-2-parti-hauteur-jeu/>

Nous insistons sur la nécessité d'une collégialité réelle dans la conduite du parti et du futur mouvement. Ainsi, la stratégie politique ne saurait être élaborée de façon descendante, à l'encontre de l'organisation fédéraliste que nous promouvons.

L'articulation politique transparente entre le parti - le futur mouvement- et les différentes strates des élu·e·s est une condition majeure.

Nous insistons sur la nécessité d'avoir une parole collective cohérente...

Il s'agit finalement de sortir résolument de la "maladie de la minorisation" et d'une forme d'entre-soi dans l'immédiat confortable pour certain·e·s, mais en total décalage avec les ambitions affichées face aux enjeux environnementaux, sociaux et démocratiques. [minorisation interne ou externe ?]

#### **Motion Archipel 21 septembre 2020**

<https://cf.eelv.fr/motion-a-archipel-cf-2020091920/>

Nos valeurs communes : toutes organisations politiques (partis, mouvements, coopératives), et non politiques (associations, ONG, syndicats,...), qui, jour après jour, résistent à la destruction de notre écosystème, à la montée des inégalités, à l'affaiblissement de notre démocratie et qui œuvrent à la constitution d'une société fondée sur la coopération, la solidarité et la perspective du bien vivre, sont animées par des valeurs communes : Sobriété, Justice, Solidarité, Émancipation, Créativité.

Elles peuvent se décliner en partage et équité, responsabilité et coopération, solidarité et dignité, respect et diversité, résistance et expérimentations, lucidité et sobriété, justice et paix, créativité et volonté. Ces valeurs sont portées par des projets qui permettent de rappeler ce qui nous rassemble et qui est déterminant pour notre avenir. Elles permettent de redonner du sens et du contenu à la devise de la République française : Liberté, Égalité, Fraternité. Elles exigent de résister aux dérives d'un système insoutenable et inégalitaire, d'imaginer des sociétés justes et solidaires et d'expérimenter de nouvelles activités et des pratiques innovantes qui préfigurent le vivre ensemble, le bien vivre de demain.

**Pour un renouveau démocratique : représentativité, clarté et confiance, 30 mars 2021**

<https://cf.eelv.fr/pour-un-renouveau-democratique-representativite-clarte-et-confiance/>

- cette réforme doit comprendre un nouvel acte de décentralisation pour permettre une action plus efficace au plus près des citoyen·ne·s. La subsidiarité et la différenciation constituent des éléments clés d'une confiance renforcée associée aux collectivités locales. Une répartition des compétences plus lisible entre les différents échelons démocratiques doit être poursuivie.
- des modes de désignation plus homogènes, plus lisibles et plus démocratiques doivent être proposés.
- revendique, à tous les niveaux de notre démocratie, une séparation des pouvoirs clairement établie entre :
- un pouvoir exécutif qui doit être le garant de la bonne mise en œuvre des politiques publiques mais également des orientations prises par notre pays et nos collectivités sur un temps long,
- un pouvoir législatif des assemblées délibérantes qui doit retrouver toute sa place, garant de l'intérêt général et de la qualité démocratique des décisions
- un pouvoir judiciaire définitivement indépendant du pouvoir politique avec ses propres instances de régulation
- affirme que les citoyen·ne·s doivent être beaucoup plus inclus dans la détermination des choix qui guident notre République et ses territoires. Des nouvelles formes de vitalité démocratique sont à inventer alliant participation directe, comités consultatifs, droit d'initiative et de proposition, etc. (appliquons au mouvement ce que nous attendons de nos institutions nationales)